

Annexe 7

Fiche de poste : Adjoint au chef de la mission contrôle interne financier [publiée en janvier 2016]

Missions et activités principales :

Au regard des enjeux de certification des comptes de l'État, mais également, et surtout, de la qualité du pilotage et des processus financiers, le déploiement du contrôle interne budgétaire et comptable, défini de manière générique sous le vocable « financier » (CIF) constitue une priorité au service de la maîtrise des risques financiers du ministère de la Culture et de la Communication (MCC).

Sous l'autorité du chef du service des affaires financières et générales, agissant en la matière pour le compte du secrétaire général, responsable de la fonction financière ministérielle (RFFIM) et dans le cadre des instances de gouvernance financière ministérielle, la mission de contrôle interne financier (CIF) a la charge de :

- l'animation, la coordination et le pilotage du contrôle interne comptable (CIC) et budgétaire (CIB) sur l'ensemble du périmètre ministériel (administration centrale, services déconcentrés, opérateurs) ;
- le suivi de la qualité des processus financiers.

Dans ce cadre, adjoint au chef de mission est responsable d'un portefeuille d'actions et assiste le chef de mission dans la conduite globale des quatre missions du service :

La conception et le pilotage de la politique ministérielle de contrôle interne financier (trajectoire, outils, échéances), conformément aux prescriptions de la Direction du budget et de la Direction générale des finances publiques : actualisation et suivi de la cartographie des processus, de la cartographie des risques et du plan d'action ministériel, conception et mise en œuvre de plans de contrôle, identification et pilotage de chantiers d'approfondissement de la démarche ;

L'animation du dispositif auprès des services centraux et déconcentrés et des opérateurs sous tutelle du MCC : animation du réseau des référents et de groupes de travail thématiques, organisation du partage d'expérience et diffusion de méthodologies ministérielles ou de bonnes pratiques, conduite d'actions de sensibilisation et de soutien méthodologique, intervention lors de séminaires ou de journées d'étude, etc. ;

Le développement et la contribution au dispositif de pilotage de la qualité financière, à travers notamment la production et l'analyse du tableau de bord de la qualité financière ;

L'animation du dialogue contradictoire avec la Cour des comptes pour la certification des comptes ministériels dans le cadre de la note d'évaluation du contrôle interne comptable (NEC) ;

En l'absence du chef de mission, l'adjoint représente la mission dans toute instance le nécessitant (instances de gouvernance financière du ministère, réunions de réseaux, réunion des référents techniques ministériels pour le CIB et le CIC animés par la Direction du budget et de la Direction générale des finances publiques, réunion du service des affaires financières et générales, etc.).

Il travaille en étroite collaboration avec les bureaux techniques responsables de la chaîne financière au sein du SAFIG (Bureau du budget et de la synthèse, Bureau de la qualité comptable, Mission de modernisation de l'information financière) et avec le Service du contrôle budgétaire et comptable ministériel.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise – expert)

Compétences techniques :

Maîtrise des concepts et méthodes de contrôle interne
Connaissances budgétaires et comptables
Maîtrise des enjeux de modernisation de la fonction financière de l'État
Maîtrise des outils bureautiques (Microsoft Office et OpenOffice)
Pratique des applicatifs budgétaires et comptables (Chorus)

Savoir-faire

Conduire le changement
Aider à la décision
Rédiger (notes administratives, analyses financières...)
Animer des réseaux
Capitaliser et diffuser l'information

Savoir-être (compétences comportementales)

Sens de l'organisation, méthode et rigueur

Autonomie et force de propositions

Bonne capacité de dialogue, sens de la diplomatie et de la pédagogie

Capacité d'animation et de conduite du changement

Environnement professionnel :**Liaisons hiérarchiques :**

La mission est rattachée au sous-directeur des affaires financières sous l'autorité du chef de service.

L'adjoint est rattaché au chef de la mission.

Liaisons fonctionnelles :

- en interne : multiples interlocuteurs au sein du secrétariat général, des directions générales (responsables de programme et leurs secrétaires généraux, responsables financiers), de l'inspection générale des affaires culturelles (mission d'audit).

- en externe : opérateurs sous tutelle, Cour des Comptes.